

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 9 juillet 2024

Délibération
n°138-2024
Point 4.18.5.6

Point 4.18.5.6 de l'ordre du jour

Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de l'IPAG proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante souhaite modifier l'intitulé du DU Concours administratifs, qui deviendrait DU Réussir les concours administratifs de la fonction publique. L'IPAG souhaite aussi augmenter le tarif de 10€ du tarif pour maintenir l'autofinancement du DU.

Le 11 juin 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 17 voix pour, 10 contre et 1 abstention.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de l'IPAG proposées hors SFC.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

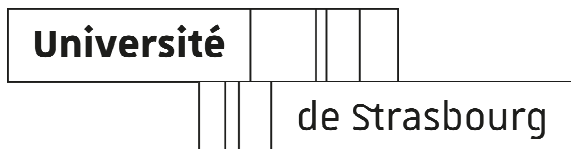
Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

			Codes APOGEE				Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025		
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques	Modification de tarif	Remarques / Modifications
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales										
IPAG	DU Formation civique et civile: Société, droit et religion	L	AG33U	320	AG33U1	320	0	0		
IPAG	DU Réussir les concours administratifs de la fonction publique (ancien DU Concours administratifs)	M	AG32U	320	AG32U1	330	490	500	oui	Augmentation de 10€ du tarif pour maintenir l'autofinancement du DU



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **IPAG**

Dénomination du DU : **DU Formation civile et civique. Société, Droit et Religion**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **12 avril 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

S'il ne change pas d'intitulé, le DU « Société, Droit, Religion » a été entièrement refondu sous l'impulsion du directeur de l'IPAG, sur la base des enseignements dispensés dans les 30 autres DU de France co-habilités par le ministère de l'Intérieur et le MESR.

Voir maquette ci-après.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **5**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? /

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : /

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	/		
Formation Continue	/		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat : Formation non ouverte faute de candidats

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le DU a été créé en 2021-2022. Faibles effectifs (moins de 10 étudiants ; 7-8). Les étudiants, pour l'essentiel, étaient déjà insérés dans la vie active.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	10	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	60.36€
------------------------------------	--------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	11951,28€ ^{***}	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	15000€
Autres dépenses*	/		
Total des dépenses		Total des recettes	15000€
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser

^{***}132HCMx1.5=198HTD

198x60.36€=11951.28€

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

La refonte du DU SDR, avec notamment la résolution de cas pratiques relatifs à la laïcité et l'ouverture à d'autres disciplines que le droit (histoire, philosophie, sociologie) devrait lui donner un nouvel élan.

Les cours seront proposés en hybride.

Formation « Laïcité, religion et citoyenneté »

DU Société, droit et religion

UE 1. Droit et religions¹ – 44h

Institutions de la République (6h)

Histoire de la laïcité (4h)

Principe de laïcité (12h)

Liberté de religion en droit européen et international (8h)

Droit de la famille et religion (4h)

Droit local des cultes (4h)

Droit des cultes dans les États européens (6h)

UE 2. Cas pratiques² – 40h

- Parmi les modules proposés, 5 à 6 seront dispensés en fonction du profil des inscrits au DU.
- Chaque module comporte une partie théorique (précisions du cadre juridique relatif à l'espace ou au public concerné) et une partie pratique (distribution de dossiers contenant des textes de loi, de jurisprudence, des articles divers, et un cas pratique à résoudre).
- Important : dans la mesure où la majeure partie des inscrits au DU sont professionnels par ailleurs, les heures consacrées aux travaux pratiques sont nécessaires pour s'assurer d'un bagage solide à l'issue du DU.

Associations (8h)

Service public (8h)

Entreprise (8h)

École (4h)

Structures d'accueil des mineurs (8h)

Édifices du culte (6h)

Droit local des cultes (4h)

Hôpital (4h)

Prison (4h)

¹ Compétences : Appréhender la gestion du fait religieux et la laïcité dans leurs dimensions historique, juridique et institutionnelle

² Compétences : Comprendre, prévenir et gérer les conflits

Sport (4h)

UE 3. Sociologie du fait religieux en France³ – 30h

Histoire et méthodes de la sociologie des religions (6h)

Sociologie de l'islam (4h), du judaïsme (4h), du protestantisme (4h), du catholicisme (4h)

Métamorphose du religieux : la religion civile à la française (2h)

Sociologie de la prison : Les dispositifs de prévention à la radicalisation (2h)

Grandes enquêtes sur le religieux (4h)

UE 4. Méthodologie⁴ – 6h

Recherche documentaire (6h)

Option langue française (facultatif)

UE 5. Conférences et Rencontres⁵ – 12h

- 5 à 6 rencontres et conférences annuelles parmi les propositions ci-dessous :

Rencontres avec :

Sacha Marche : Le dialogue interreligieux sur le terrain, l'exemple de la Région Grand Est

Gaëlle Donnard : L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville, quelle prise en compte du fait religieux ?

Hélène Bour : Daonna Conseil, la gestion du religieux dans l'entreprise

Hanane Lamouri : L'aumônerie au quotidien

Conférences :

Nicolas Moizard : Et le principe de non-discrimination ?

Vincente Fortier : Séparatisme(s), la charge des mots

Anne-Sophie Lamine : *intitulé à définir*

David Koussens : La laïcité au Québec

Samim Akgönül : La laïcité en Turquie

Daniele Ferrari : *intitulé à définir*

³ Compétences : Comprendre le fait religieux dans la société française

⁴ Compétences : Maîtriser les outils universitaires et la recherche d'informations.

⁵ Compétences : Approfondir ses connaissances des pratiques de gestion du fait religieux.

Procédure d'évaluation :

Évaluation des connaissances :

- Chaque enseignant transmettra 3 ou 4 questions qui seront ajoutées sur Moodle exam : les étudiants devront répondre à un QCM en ligne (durée : 1h).
- En fin d'année universitaire, les étudiants passeront un grand oral devant un jury composé de deux à trois personnes de l'équipe pédagogique : ils tireront des sujets étudiés et mis en pratique dans l'UE 2 et devront y répondre de façon structurée et argumentée.



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2024 - 2025**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : **IPAG**

Dénomination du DU : **Réussir les concours administratifs de la fonction publique (CHANGEMENT d'INTITULÉ)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **12 avril 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys*) :

Voir maquette en PJ

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **5**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? /

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : /

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	11	0	3
Formation Continue	0	0	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	60.36€
------------------------------------	--------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	32503,86€	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	3920€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	784€	Autres recettes *	/
Autres dépenses*			
Total des dépenses	33287,86€	Total des recettes	3920€
Résultat (dépenses - recettes)			
		-29367,86€	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Les aspects liés au fonctionnement de ce DU ont été prévus dans notre budget.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le but de la formation est la préparation aux concours et ne vise pas principalement une poursuite d'études. Un suivi de cohorte est réalisé de façon détaillée.

Réussite aux concours :

IRA : 2

Inspecteur des finances publiques : 1

Greffier : 1

Contrôleur des finances publiques : 1

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	30	15000 €
Formation Continue	3	8175 €
Exonération	10	5000 €

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	33469,62 €	Droits spécifiques : (ne pas prendre en compte les droits de base)	10000€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2000 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses*			
Total des dépenses	35469.62 €	Total des recettes	10000€
Résultat (dépenses - recettes)			-25469,62 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
AG32U1 (A CONFIRMER CAR CHANGEMENT D'INTITULE)	500 €	Apogée
AG32U1 (A CONFIRMER CAR CHANGEMENT D'INTITULE)	2725 €	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Code Ametys	Code Apogee	Nature	ECTS	Part.	Occ.	CM	TD	TP	CI	ST	TU	Année porteurs
-------------	-------------	--------	------	-------	------	----	----	----	----	----	----	----------------

DU - IPAG - FH259
Réussir les concours administratifs de la fonction publique
DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique

EN31567	UE 1 : Méthodologie des concours de la fonction publique	UE			1		122					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31621	Techniques de rédaction : note ou rapport sans propositions (note de synthèse)	EC			1		26					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31568	Techniques de rédaction : note ou rapport avec propositions (note sur dossier et cas pratique)	EC			1		26					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31625	Techniques d'entretien individuel avec le juré	EC			1		30					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN3122	Laneau (option facultative)	EC			1		40					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN3114	UE 2 : Cadre juridique des politiques publiques	UE			1	104	50					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
LD0670VU	Introduction au droit public	Matière			1	4	2					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31724	Droit constitutionnel	EC			1	16	8					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31723	Droit administratif	EC			1	40	20					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN3126	Droit de l'Union européenne	EC			1	14						DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
LD0670VT	Droit des finances publiques	Matière			1	30	20					DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN3113	UE 3 : Culture de la gouvernance publique	UE			1	51						
EN31621	Management public, culture et valeurs de la fonction publique	EC			1	14						DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31622	Ressources humaines	EC			1	15						DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
LD0670LC	Culture numérique	Matière			1	10						DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN31624	Culture territoriale	EC			1	12						DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN3126	UE 4 - Enjeux de politiques publiques	UE			1	40	20					
EN3126	Economie politique	EC			1	40	20					
EN3735	Politiques publiques locales	EC		X	3				24			Master 1 - Administration publique - Administration publique
EN34863	Politiques publiques environnementales	EC		X	2				24			Licence 3 - Administration publique - Administration publique (A61531-450)
EN31347	Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains	EC		X	3				30			Master 1 - Administration publique - Administration publique
LD0670PX	Protection sociale	Matière		X	2				24			Master 1 - Administration publique - Administration publique
EN34865	Politiques publiques de santé	EC		X	2				24			Licence 3 - Administration publique - Administration publique (A61533-450)
EN34839	Droit hospitalier	EC		X	2				24			Master 1 - Administration publique - Administration publique
EN3116	UE 5 (facultative) : Découverte de la fonction publique	UE			1							DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique
EN3129	Stage	EC			1							DU IPAG - Réussir les concours administratifs de la fonction publique

Formation Laïcité, religion et citoyenneté - Société, droit et religion

DU IPAG - Formation Laïcité, religion et citoyenneté - Société, droit et religion

EN40953	UE 1. Droit et religions	UE			1		44					
EN40950	Institutions de la Réformation	EC			1		6					
LD067079	Histoire de la laïcité	Matière			1		4					
LD067074	Principes de laïcité	Matière			1		12					
LD06703N	Liberté de religion en droit européen et international	Matière			1		8					
LD067037	Droit de la famille et religion	Matière			1		4					
LD067045	Droit local des cultes	Matière			1		4					
LD06707Y	Droit des cultes dans les Etats européens	Matière			1		6					
EN40954	UE 2. Cas pratiques - plusieurs modules au choix	UE			1		40					
EN40951	Associations	EC			1		8					
LD06707V	Service public	Matière			1		8					
LD077045	Entreprise	Matière			1		8					
LD067047	Ecole	Matière			1		4					
LD067044	Structures d'accueil des mineurs	Matière			1		8					
LD067049	Edifices du culte	Matière			1		6					
LD06703V	Droit local des cultes	Matière			1		4					
LD06703Y	Hôpital	Matière			1		4					
LD067075	Prison	Matière			1		4					
LD067047	Sport	Matière			1		4					
EN40955	UE 3. Sociologie du fait religieux en France	UE			1		30					
EN40957	Histoire et mythes de la sociologie des religions	EC			1		6					
LD06704C	Sociologie de Fatah, du judaïsme, du protestantisme, du catholicisme	Matière			1		16					
LD06704V	Mémoires du religieux - la religion vivie à la française	Matière			1		2					
LD067070	Sociologie de la prison - Les dispositifs de prévention à la radicalisation	Matière			1		2					
LD067033	Grandes enquêtes sur le religieux	Matière			1		4					
EN40956	UE 4. Méthodologie	UE			1		6					
EN40953	Recherche documentaire	EC			1		6					
EN40957	UE 5. Conférences et Rencontres	UE			1		12					
EN40954	Conférences et rencontres annuelles	EC			1		12					

Légende


- UE ayant une année porteur différente de l'année courante
- Part. Partagé
- Occ. Occurrences